



CDOS

GERS

La Lettre du CDOS 32

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Juin 2015



ÉDITORIAL

SOMMAIRE

- ◆ Editorial du Président Daniel ROLAND
- ◆ Le Mot du Président du Conseil Départemental du Gers
- ◆ Le Mot du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Gers
- ◆ En Direct du C.I.O et du C.N.O.S.F.
 - Jeux Olympiques d'Été 2024, candidature de Paris
 - Le CNOSF dévoile son nouveau Logo
 - CIO et JO : droit de cité des sponsors sur les athlètes
 - La Charte Olympique rejette désormais la discrimination selon l'orientation sexuelle
 - Le CIO et l'UNESCO ensemble pour l'Éducation
 - Le CIO joue la carte de la transparence salariale
 - 15ème colloque national de lutte et de prévention du dopage
- ◆ Avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
 - Votre Compte Association
 - 50 mesures de simplification pour les associations
 - Guide Juridique sur la Prévention et la Lutte contre les Incivilités, les Violences et les Discriminations dans le Sport 2015
 - Remise du rapport KARAQUILLO sur les statuts des sportifs
 - Le Guide du bénévolat 2015
- ◆ La vie du C.D.O.S 32
 - Assemblée Générale Ordinaire du CDOS 32
 - Interrégion Sud Ouest (IRSO)
 - Le Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2015
 - CNDS 2015
 - Commission Sports de Nature
 - Commission Féminine
 - Commission Sport Santé
 - Commission Sport et Handicap
 - Commission Schéma Départemental des Equipements sportifs
- ◆ Les Représentations et Missions
- ◆ Les Consultations Partenariales et de Coordination
- ◆ A l'Honneur

Le sport et la vie sociale

En France ce ne sont pas moins de 180 000 clubs répartis sur les 36 767 communes du territoire qui animent et amènent de la sociabilité dans des lieux souvent carencés. Jusqu'à aujourd'hui, les clubs fonctionnaient sur trois sources de subventions: les financements publics (Etat et Collectivités), les cotisations des membres et pour certains, les recettes liées à l'activité. Demain, le premier financement va nettement diminuer et les recettes des cotisations baisser si le nombre de licencié(e)s continue, dans certaines disciplines, de décroître.

Le sport traverse la société et la société a tendance à s'en emparer et de nouveaux enjeux changent le jeu. Les pratiques sportives couvrent un spectre très large qui englobe les activités physiques ludiques et d'entretien à tout âge. Dans ce paysage multipolaire le nombre de bénévoles risque lui aussi de chuter et le développement de l'emploi s'il n'est pas financé fragilisera le fonctionnement des clubs.

Développer le lien social par le sport, se pratique déjà au sein des structures sportives, entraînant une mixité sociale qui s'exerce sur des valeurs fondées sur le respect de la règle, des autres et de soi-même.

Des hommes et des femmes s'investissent chaque jour en donnant de leur temps et en prêtant leurs compétences pour que d'autres, qu'ils soient adultes ou enfants, puissent pleinement s'épanouir. Nous devons saluer ce qui s'apparente parfois à de véritables performances, en tous les cas à une certaine abnégation.

Avec la réforme territoriale qui va se mettre en place dès le 1er janvier 2016, avec ces 13 régions, le Mouvement Olympique Sportif, devra relever trois défis: celui de la proximité en étant proche des centres de décision et des clubs; celui de la représentativité en étant légitime dans la représentation de toutes les Fédérations pour être le principal acteur de la concertation et de la négociation avec les pouvoirs publics; enfin celui de l'efficacité en faisant converger les axes de développement et ressources mobilisables. Nous devons, dès aujourd'hui, créer une représentation Olympique et Sportive à l'échelle intercommunale.

Il nous faudra dans ces prochaines échéances, redéfinir l'identification des leviers financiers et la recherche de rationalisation et mutualisation des ressources. Si le mouvement sportif ne prend pas le bon train, son parcours risque d'être très chaotique nous amenant vers une voie sans issue, compromettant ainsi le devenir du club.

Nous devons, dès le 1er janvier 2016, faire un état précis des lieux, indispensable pour pouvoir aborder sereinement et surtout maîtriser les paramètres de l'existant de chaque organisation afin d'en avoir une vision globale qui touche aussi bien les éléments actifs, financiers, juridiques, administratifs et organisationnels mais aussi des schémas de formation, de décision, de compétition autour des clubs.

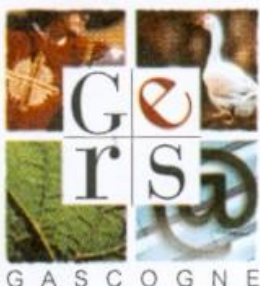
La société évolue, le sport aussi. "L'ensemble des actions fait du mouvement sportif un acteur majeur dans la société française et du sport un mode de vie à nul autre pareil".

Bonne fin de saison.

Amicalement sport.

Le Président du CDOS 32

Daniel ROLAND



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

La réforme territoriale a fait craindre que certaines compétences facultatives comme le sport ou la vie associative dévolues jusqu'a présent aux conseils généraux leur soient retirées.

Au contraire, le Gouvernement a conforté le Département comme une institution de proximité en lui maintenant l'essentiel de ses compétences et prérogatives. Le nouveau Conseil Départemental élu en mars dernier pour 6 ans et ses 34 élus,- 17 hommes et 17 femmes - continuera par conséquent de s'investir plus que jamais dans le domaine du sport. J'ai choisi mon collègue André Laran, dont l'expérience et la connaissance du monde sportif est reconnue, pour présider la commission « citoyenneté, sport et vie associative ».

Dans sa nouvelle formule, le Département a conservé la même ambition : garantir l'accès au sport pour tous (jeunes, précaires, personnes handicapées ...), développer la pratique sportive, promouvoir les sports de nature et notre environnement et enfin soutenir le monde sportif (associations, clubs, comités ...) et ses initiatives.

Pour initier cette politique et innover, le CDOS reste le partenaire privilégié du Département et un interlocuteur attentif et réactif des attentes des sportifs et de leurs structures.

Vive le sport dans le Gers !

Philippe MARTIN
Député
Président du Conseil Départemental du Gers

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA DDCSPP DU GERS

Nous avons tous perçu que l'évolution du mode de gouvernance de notre pays, qui s'imposera à nous au 1er janvier prochain impactera fortement notre logique quotidienne.

Les régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ne formeront plus qu'une seule entité. Forte de 13 départements et regroupant 5,6 millions d'habitants, cette future région accueillera une seule Direction Régionale Jeunesse et Sports, chargée pour l'ensemble, de piloter les politiques définies par l'État en matière de Jeunesse et de Sports.

Le sport, qui relève de votre champ d'action, restera selon les exigences de la phase 3 de la loi de décentralisation, une compétence partagée entre les différents niveaux de décision : État, région, département, intercommunalités, communes...

Le niveau départemental, selon la même loi, se devra de favoriser la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des citoyens.

Même si des incertitudes planent encore au niveau du choix des centres de décision et des moyens qui seront dédiés, je voudrais ici, vous signifier notre volonté d'être demain autant dans l'écoute et l'accompagnement que nous le sommes depuis le regroupement de nos services au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Cette évolution est en marche, c'est maintenant une réalité qu'il nous faut non seulement intégrer individuellement mais pour lequel il faudra trouver des solutions ensemble.

L'avenir du sport départemental se joue maintenant... Pour savoir combien les uns et les autres avez contribué à donner du sport gersois une image dynamique et performante, je vous renouvelle mes félicitations et vous encourage à rassembler vos forces afin d'écrire collectivement, un nouveau scénario destiné au sein de la nouvelle région, à promouvoir le Gers, au rang de pôle d'excellence sportive au bénéfice de tous.

Dominique CHABANET
Directeur de la DDCSPP

Jeux Olympiques d'Été 2024, candidature de Paris

Judi 12 février 2015, l'Hôtel de Ville de Paris a été le théâtre d'une étape importante dans la perspective d'une éventuelle candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024. Accueillis par la Maire de Paris, Anne Hidalgo, les représentants du mouvement sportif français ont en effet présenté à une assemblée de près de 200 personnalités les travaux et conclusions de l'étude d'opportunité initiée officiellement lundi 26 mai 2014. Le rapport d'opportunité, de 300 pages environ, a été dévoilé par Bernard LAPASSET, Président du CFSI, après des interventions de Denis MASSEGLIA, Président du Comité National Olympique et Sportif Français et d'Emmanuelle ASSMANN, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français.

La Maire de la capitale, Anne HIDALGO, a proposé lundi 23 mars aux élus parisiens « d'engager pleinement et avec responsabilité Paris en faveur d'une candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ». Elle note que le CIO a pris un certain nombre de mesures. Notamment celle qui consiste à allouer une somme de 1,8 Md€ pour la ville retenue, qui vient accompagner l'effort des différentes collectivités. Paris dispose de l'essentiel des sites pouvant accueillir l'événement. Il reste Roland-Garros à terminer, la piscine olympique à positionner. Elle souhaite que le village olympique soit situé en Seine-Saint-Denis et puisse servir, après les Jeux, à l'urbanisation intelligente de quartiers. Selon Mme HIDALGO on doit concevoir un modèle économique dans lequel la ville principale, Paris, ne soit pas endettée. C'est un engagement qu'elle prend. Comme les autres villes candidates, elle programmera une grande consultation en 2016 qui permettra aux Parisiens d'exprimer leur engagement. (Source le Parisien)

Réuni le 13 avril dernier, le Conseil de Paris a approuvé une candidature de Paris aux JO 2024.

Pour être valide, la candidature doit être déposée au Comité International Olympique (CIO) et doit compter les deux signatures du Président du Comité National Olympique et Sportif du pays candidat, ainsi que celle du ou de la maire de la Ville qui souhaite en devenir l'hôte.

Les signatures étant dorénavant officiellement actées, Paris sera vraisemblablement en concurrence avec Boston, Rome et Hambourg.

Le CNOSF dévoile son nouveau Logo

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a dévoilé le 14 avril 2015 sa nouvelle identité visuelle ainsi que le nouvel emblème des équipes de France Olympiques.

L'identité visuelle du CNOSF n'avait pas été modifiée depuis 17 ans.

Au niveau Gersois il se décline ainsi



CIO et JO : droit de cité des sponsors sur les athlètes

Petite révolution et aubaine pour les marques. Le CIO veut assouplir la règle interdisant aux athlètes d'afficher leurs sponsors personnels pendant la durée des Jeux Olympiques, a annoncé Mark Adams, le directeur de la communication du CIO, après une réunion du comité exécutif à Rio. Le CIO devrait "autoriser la publicité générique non-olympique durant la période des Jeux, ce qui n'était pas autorisé jusqu'à maintenant". Ce changement doit encore être approuvé lors de la session du CIO fin juillet à Kuala Lumpur. La règle N.40 de la Charte olympique stipule que "sauf autorisation de la commission exécutive du CIO, aucun concurrent, entraîneur, instructeur ou officiel qui participe aux Jeux Olympiques ne doit permettre que sa personne, son nom, son image ou ses performances sportives soient exploités à des fins publicitaires pendant les Jeux Olympiques". Les athlètes ne respectant pas cette règle risquent des sanctions disciplinaires, l'expulsion des Jeux ou le retrait de leurs médailles. Cette règle avait fait l'objet d'une levée de boucliers de la part des athlètes lors des Jeux de Londres en 2012.

La Charte Olympique rejette désormais la discrimination selon l'orientation sexuelle



Accueillie à Monaco, la 127e session du Comité international olympique a adopté à l'unanimité de ses membres, lundi 8 décembre, la recommandation 14 proposant l'inclusion de « la non-discrimination selon l'orientation sexuelle dans le sixième principe » de la Charte olympique. Il s'agit là d'une victoire pour l'ensemble des associations qui s'étaient mobilisées pour que soit garantie la protection des droits des homosexuels, après la vague de protestations qu'avait soulevée l'adoption

de lois anti-gay en Russie en amont des Jeux Olympiques de Sotchi en février.

Le principe 6 de la Charte olympique stipule que « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au mouvement olympique. ». L'imprécis « ou autres » était au cœur des débats et interprétations, le président du CIO Thomas Bach assurant qu'il intégrait naturellement l'orientation sexuelle. Ces deux mots sont désormais écrits noir sur blanc dans la Charte. Source : www.lemonde.fr

Le CIO et l'UNESCO ensemble pour l'Education

Le CIO (Comité International Olympique) a été l'un des premiers à utiliser le sport comme outil d'éducation. À travers son programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO), le CIO a montré qu'une éducation fondée sur les valeurs olympiques pouvait être une source d'inspiration pour les jeunes afin que ces derniers adoptent des modes de vie sains et actifs prônant les valeurs que sont l'amitié, l'excellence et le respect. Ainsi que l'indique l'Agenda olympique 2020, la feuille de route stratégique pour l'avenir du Mouvement olympique, le CIO continuera de renforcer son partenariat avec l'UNESCO pour que le sport soit un droit fondamental de l'homme et que l'éducation physique soit accessible à tous, une vision que partagent les deux organisations. (Source CIO)

Le CIO joue la carte de la transparence salariale

C'est une première, le Comité international olympique (CIO) publie, jeudi 2 avril, le montant des indemnités qu'il versera cette année à ses membres ainsi qu'à son président, Thomas BACH. Chacun de ses 102 membres actifs, dont les Français Guy DRUT et Tony ESTANGUET, et de ses 35 membres honoraires, percevra une indemnité journalière de 450 dollars (418 euros), quand ils siègent, ainsi qu'une indemnité annuelle de 7 000 dollars (6 500 euros pour couvrir les « frais administratifs ».

La publication de ces chiffres s'inscrit dans la politique de « transparence et de bonne gouvernance » voulue et défendue par le président allemand depuis son élection à la tête de l'instance internationale, le 10 septembre 2013. (Source Le monde)

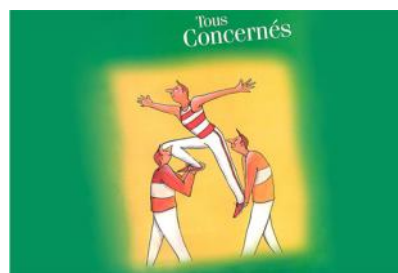
15ème colloque national de lutte et de prévention du dopage

Les vendredi 20 et samedi 21 mars 2015, le CNOSF organisait le 15ème colloque national de lutte et de prévention du dopage à la Maison du sport français. L'ordre du jour réalisé conjointement avec le Ministère chargé des Sports et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) a réuni vingt-quatre intervenants spécialistes et près de cent cinquante participants, pour ce qui constitue l'un des moments forts de la prévention et de la lutte contre le dopage en France.

Ce colloque national a pour objectif de permettre à l'ensemble des forces vives qui agissent pour la prévention et la lutte contre le dopage de mettre à jour leurs connaissances dans les domaines touchant à cette thématique: médical, scientifique, juridique, social, trafic, etc. Sur les 150 participants chaque année, la grande majorité sont des médecins ou masseur-kinésithérapeutes. C'est dire l'intérêt du secteur médical pour ces questions.

Comme chaque année, la parole était donnée au bureau de la protection du public, de la promotion de la santé et de la prévention du dopage et au Secrétaire Général de l'Agence française de lutte contre le dopage.

Le plateau des intervenants invités à s'exprimer était vraiment éclectique. Ouverte par le président Denis MASSEGLIA, en compagnie du docteur Alain CALMAT, Président de la commission médicale du CNOSF, il était honoré par la présence de Monsieur Bruno GENEVOIS, président de l'AFLD. (Source CNOSF)



AVEC LE MINISTRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Dans le cadre de la simplification des démarches, le ministère de l'Intérieur, la direction de l'information légale et administrative (DILA) et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, proposent désormais **des services en ligne pour créer, modifier et dissoudre une association, directement et rapidement via le site :**

<https://compteasso.service-public.fr>.

Avec 68 000 créations d'associations en 2013, la France compte 1,3 million d'associations en activité pour près de 2 millions de salariés et plus de 13 millions de bénévoles. Les associations constituent un corps intermédiaire à part entière, essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités. Les membres statutairement autorisés à créer une association, en modifier le statut et la dissoudre, peuvent désormais réaliser l'ensemble de ces démarches de manière totalement dématérialisée à partir de leur compte en ligne sur : <https://compteasso.service-public.fr>.



La démarche dématérialisée est :

- rapide (30 minutes) : gain de temps (pas de trajet, pas d'attente au guichet) ;
- efficace : réception d'un récépissé dans les 24 heures / traitement administratif accéléré ;
- accessible 24h/24 ;
- pratique : suivi de l'avancement du dossier ;
- sécurisée : espace de stockage de données personnalisé et sécurisé ;
- écologique : une démarche éco-responsable (pas d'impression de papier, pas d'encre, pas de moyen de transport).

Il est toujours possible d'effectuer les déclarations par voie postale ou sur place en préfecture (greffe des associations).

50 mesures de simplification pour les associations

Le député Yves BLEIN a remis au Premier Ministre un rapport proposant 50 mesures de simplification pour les associations. Ce document fait état des difficultés liées aux différentes étapes et démarches de la vie des associations. Ces mesures visent notamment à réduire les contraintes liées aux demandes de déclaration ou d'autorisation préalables à l'organisation d'une manifestation (buvette, loto, événement sur la voie publique, etc ...), favoriser et encourager la pratique du bénévolat par une certaine forme de reconnaissance, alléger la démarche de modification statutaire d'une association reconnue d'utilité publique, ne maintenir l'obligation de solliciter un agrément sport que pour les associations sportives non affiliées à une fédération nationale agréée, ou encore supprimer l'obligation de déclaration des établissements d'activités physiques et sportives, lesquels doivent, à l'heure actuelle, déclarer leurs activités à l'autorité administrative au moins deux mois avant leur ouverture. Il convient de rappeler que les associations sportives représentent 24 % des associations en France. (Enquête BVA-DREES, La Vie Associative en France en 2010).

Guide Juridique sur la Prévention et la Lutte contre les Incivilités, les Violences et les Discriminations dans le Sport 2015



Le Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport 2015 réalisé par le Ministère de la ville, des Sports et de la Jeunesse vient de paraître.

Il propose une approche encore plus claire, à jour et enrichie sur les nombreuses questions et conséquences juridiques que peuvent engendrer les différents types de comportements contraires aux valeurs du sport (et notamment sur les questions relatives aux discriminations, racisme, homophobie sexisme, maltraitance et bizutage).

"Parce que le sport est porteur de valeurs morales et humaines fortes, de tels comportements ont encore moins leur place lorsqu'ils sont commis à l'occasion d'une pratique sportive et plus largement lorsqu'ils sont commis à l'occasion d'une manifestation sportive." Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

A consulter dans son intégralité sur le site du CDOS 32

Remise du rapport KARAQUILLO sur les statuts des sportifs

Mercredi 18 février, Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux sports a reçu de Jean-Pierre KARAQUILLO, professeur agrégé des facultés de droit, un rapport relatif aux statuts des sportifs.

41 préconisations. Ainsi se décompose le rapport sur la protection des sportifs qu'avait commandé Thierry BRAILLARD le 15 septembre dernier à Jean-Pierre KARAQUILLO. Celui-ci s'est entouré de sportifs de renom tels que Martin FOURCADE (biathlon-ski de fond), Gwladys EPANGUE (taekwondo), Astrid GUYARD (escrime), Virginie DEDIEU (natation synchronisée) ou encore Eric CARRIERE (ancien footballeur professionnel), de juristes, et de personnalités qualifiées du monde du sport. Avec ce comité de réflexion, l'avocat de formation a listé les besoins et manques des sportifs de haut-niveau. Comme a tenu à le rappeler en préambule de la remise du rapport Thierry BRAILLARD, *"il y a une méconnaissance de l'opinion publique par rapport à la situation du sportif. L'opinion publique a une image trop péjorative des sportifs professionnels et de haut-niveau. Alors que beaucoup de sportifs de haut-niveau sont en situation de précarité à la fin de leur carrière."*

La réflexion du comité en charge du rapport a dégagé dans son étude deux grands axes de travail :

- ▶ la préparation des sportifs à la carrière sportive et à l'après-carrière sportive ;
- ▶ la protection des sportifs pendant leur carrière sportive et la sécurisation de leur statut juridique.

Cela se décline par exemple sur la couverture sociale liée aux accidents des sportifs, la création d'un CDD spécifique, la nécessité d'un rapprochement avec le monde de l'entreprise etc...

Ces recommandations ont pour ambition *"d'inviter le législateur à mettre en place des outils juridiques plus adaptés à la réalité du sport moderne"*, a souligné Jean-Pierre KARAQUILLO. (Source MVJS).

L'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité dans la nuit du 8 au 9 juin 2015 une proposition de loi pour « protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale ».





■ Le Guide du bénévolat 2015

Environ 16 millions de Français mettent tout ou partie de leur temps libre bénévolement au service de quelques 1.300.000 associations. C'est pour eux que le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports vient de publier le Guide du Bénévolat 2015.

Un guide qui recense les droits des bénévoles mais aussi le soutien au bénévolat.

En matière de droits, le guide évoque tout d'abord les moyens d'information des bénévoles ainsi que les différents congés qui facilitent l'engagement bénévole, dont beaucoup relèvent de conventions et accords collectifs ou d'entreprise. Pour ce qui est des droits toujours, le guide revient sur la protection sociale des bénévoles ou encore sur leurs remboursements de frais.

Le guide décrit les responsabilités civiles, pénales ou financières des bénévoles associatifs, selon qu'ils sont victimes ou responsables, en cas de dommage, d'infraction ou encore de liquidation judiciaire. En matière de responsabilités, le document détaille aussi deux caractéristiques du régime associatif : le caractère désintéressé de la gestion et la notion de dirigeant.

Pour ce qui concerne le soutien au bénévolat, le guide rappelle les aides dont les associations peuvent bénéficier, notamment pour former leurs bénévoles (aides d'Etat, financement par les OPCA - organismes paritaires collecteurs agréés - au titre de la formation professionnelle). Le guide revient également sur la reconnaissance du bénévolat. Enfin, il s'adresse encore aux associations en évoquant d'autres dispositifs d'aide : groupements d'employeurs, Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), emplois d'avenir. Autant de possibilités... qui sortent du cadre du bénévolat.

(A consulter dans son intégralité sur le site internet du CDOS 32).

■ LA VIE DU C.D.O.S 32

Assemblée Générale Ordinaire du CDOS 32

Elle s'est tenue le 6 mars 2015 au restaurant la Hournère à Marsan en présence des personnalités suivantes :

Madame Chantal DEJEAN DUPEBE (Conseil Général du Gers), Dominique CHABANET (Directeur DDCSPP du Gers), Alain GUETIERE (Secrétaire Général CROS Midi-Pyrénées), André LARAN (Maire Adjoint des Sport d'Auch), Salvator POTENZA (Président OMS Auch).

La Présentation du rapport moral par le Président du CDOS

Daniel ROLAND rappelle que le mouvement sportif est bâti sur un socle fait d'une histoire plus que séculaire et sur l'engagement de plusieurs générations, de milliers d'animateurs, bénévoles ou professionnels, animés par la même passion au service du sport et de la jeunesse.

Dans le projet du sport français défini par le CNOSF, il est préconisé une meilleure volonté d'unité, de cohérence, de mutualisation, avec pour ambition une meilleure gouvernance partagée avec les territoires.

Les problèmes financiers ne cessent de s'accumuler et de peser sur le tissu associatif, au point d'affaiblir l'efficacité de son action au bénéfice de nos concitoyens. Depuis maintenant plus de dix ans, l'Etat se désengage progressivement des aides financières pour le sport. Il faut rajouter à cette baisse, le soutien des collectivités qui elles-mêmes fragilisées dans leurs ressources, n'arrivent plus à faire face et d'apporter ainsi toute l'aide nécessaire aux clubs.

Dans le projet 2015, le Ministère par le CNDS fixe trois objectifs prioritaires

- 1 Le sport pour tous et la réduction des inégalités d'accès à la pratique,
- 2 la promotion du sport comme levier incontournable de santé publique,
- 3 le soutien au développement du sport par l'emploi.

Au devant d'une telle réalité, il faudra que le mouvement sportif soit novateur sur l'évolution du modèle français qui est complexe et encore trop couteux et ne pas accepter la nécessité de cette évolution c'est prendre le risque d'une rupture.

Si nous pouvons comprendre les urgences et les priorités, le mouvement sportif désire apporter sa contribution à ce changement nécessaire mais nous ne voulons pas y perdre notre raison d'être.

Le club sportif a davantage besoin d'être conforté dans ses missions plutôt que de se voir ajouter des actions spécifiques différentes chaque année, qui n'ont qu'un but, celui de faire faire du sport à nos jeunes et moins jeunes pour le seul plaisir de la pratique en y incluant le facteur santé.

Le mouvement sportif, représenté dans le département par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) doit pouvoir continuer à œuvrer pour le développement du sport dans une gestion partagée avec le Service Jeunesse et Sports de la DDCSPP, et le Conseil Général, qui sont tous deux des partenaires indéfectibles dans une démarche de projet commun.

Une motion a été remise le 5 mars 2015 lors de la Commission Territoriale du CNDS à Toulouse au Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, exprimant le désaccord total de l'ensemble du mouvement sportif de Midi-Pyrénées sur les nouvelles orientations nationales, dans le cadre du CNDS, qui vont à l'encontre du développement harmonieux des clubs.

Présentation du rapport d'activités :

Julien PELLICER Secrétaire Général du CDOS énonce tous les points évoqués dans ce rapport qui est distribué aux représentants des Comités présents.

Il donne ensuite la parole aux Présidents des Commissions pour une présentation de leur activité durant l'année 2014.

Commission lettre du CDOS : Daniel ROLAND
Commission Féminine : Daniel ROLAND - Albert CARRER
Commission Sport et Santé: Jacques BRUSSIAU
Commission Sports de Pleine Nature :Rémi BROUARD

Commission Sport et Handicap : Ingrid HENTGES
Commission Equipements Sportifs : Julien PELLICER
Commission Développement du Sport :Patrick ROQUES

Rapport à consulter dans son intégralité dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Présentation du rapport financier :

Présentation faite par Patrick ROGER qui a préparé le document financier pour cette Assemblée Générale.

Daniel ROLAND demande à l'Assemblée s'il n'y a pas de questions. Il soumet au vote les trois rapports. Ils sont adoptés à l'unanimité. Il remercie l'Assemblée pour la confiance accordée.

Après l'intervention des personnalités remise des prix pour 2014 des différents concours.

Les Anneaux du Sport : Patrick ROQUES Président de cette nouvelle Commission remet les prix aux jeunes récipiendaires. Ils sont au nombre de 5 reprenant les couleurs des anneaux Olympiques.

L'anneau bleu du jeune bénévole : Camille GAURAN du Cercle Nautique Fleurance
L'anneau noir du jeune dirigeant : Romain PUJOLLE d'Auch Basket Club
L'anneau rouge du club de Jeunes : Le Cercle des Nageurs Auscitains et en particulier Jonathan PICHON
L'anneau jaune du coup de cœur : Sylvain COUDERC, Président du CD Natation
L'anneau vert du meilleur compétiteur : Aubin LAMARQUE et Pierre BIFFI de la Pala de l'Astarac à Masseube.

Le Concours Femmes et Sports

Albert CARRER énonce le palmarès de cette année avec pour chacune des lauréates un chèque de 300 € pour le 1^{er} prix, 150 € pour le 2^{ème} prix ainsi qu'un trophée et un diplôme.

Prix « Femmes et Sport »

Monique DAYDE DANFLOUS Club Oxygène à Sères

Anita AGUERO Judo club de Miélan

Prix « Femmes et Bénévolat »

Madelaine MORESMAU de l'EPGV

Maryse GAURAIN Cercle des Nageurs de Fleurance

Prix « Egalité au Féminin »

Mélanie BONATO club de Gymnastique de Condom

Pierre BOUZOU Cercle d'Escrime et de Pentathlon Moderne d'Auch

Prix « Coup de Cœur »

Karen THOMAS – Dominique BAUTE – Sylvie GACHADOUAT, Cercle d'Escrime et de Pentathlon Moderne d'Auch.

Jennifer BAREST – Déborah PLAISANCE Judokates pôle de Judo Adapté du Gers.

Interrégion Sud-Ouest (IRSO)

La dernière réunion de l'IRSO s'est tenue le 8 avril à Boué (Lot et Garonne). Lors de cette journée, les thèmes abordés ont été la réforme territoriale, avec les changements engendrés pour nos structures sportives dans les mois qui viennent, et le CNDS 2015. Désormais les CDOS et CROS Midi-Pyrénées seront regroupés avec les CDOS et CROS du Languedoc-Roussillon. Une première réunion s'est tenue à Montpellier le 25 avril 2015.

Le Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2015

Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2015

Cela fait maintenant 17 ans que ce dispositif d'aide aux clubs pour l'achat de petit matériel sportif a été instauré.

Depuis le début, le CDOS est partenaire de la Région pour diffuser, traiter, instruire et faire une proposition de répartition de l'enveloppe qui est de 77 500 € pour le Département.

Quelques critères à respecter pour faire une demande :

Le club doit être agréé Jeunesse et Sports.

Le budget ne doit pas dépasser 25 000 € en dépenses.

Le club doit posséder une école de jeunes ou mener des actions pour ces derniers.

Il doit être affilié à une Fédération agréée par le Ministère des Sports.

A la date limite des retours des dossiers le 2 février 2015 nous avons enregistré 106 dossiers. A la suite de cela, une commission départementale du CDOS s'est réunie pour faire une proposition financière pour les clubs répondant aux critères d'attribution.

A son tour le Conseil Régional a étudié cette proposition et a validé l'octroi d'une subvention pour 100 clubs soit 35 disciplines concernées.

CNDS 2015

La nouvelle carte des futures Régions redéfinit les nouvelles missions et le plan de développement des CDOS. A partir de cette année 2015 nous sommes en procédure d'expérimentation régionale avec le Tennis, le Tennis de Table, la Montagne Escalade, le Sport pour Tous (EPMM) et tous les CDOS et CROS. Pour ces disciplines, la procédure E-subvention est obligatoire et en ce qui nous concerne le CROS devient notre tête de réseaux. La représentation du Mouvement Olympique et Sportif à l'échelle des nouvelles régions est privilégiée. Le CNOSF, par delà le CROS, demande aux CDOS, une parfaite connaissance et appréhension de la commande politique territoriale comme des potentialités de son financement.

La proximité avec le terrain favorise une plus grande efficacité mais engendre des coûts plus importants. Il est demandé aux CDOS d'engager une relation de travail avec les représentants des collectivités (AMF, ADF) et avec l'Etat (Direction Régionale) sur la base d'un projet d'organisation territoriale du Mouvement Olympique et Sportif.

Cette année, la demande CNDS du CDOS 32 couvre un large champ d'activités départementales avec parfois des actions communes à tous les CDOS de la région. Il s'agit de :

Commission Sport Santé – Commission Féminine – Sports de Pleine Nature CDESI (commun au 8 CDOS) – Sport et Handicap – Sport en Entreprise – Lutte contre les violences et les incivilités (commun aux 8 CDOS) – Formation des Jeunes dirigeants (commun aux 8 CDOS) – Réforme Territoriale (commun aux 8 CDOS) – Les anneaux du Sport.

Commission Sports de Nature

Fin 2014, une importante réunion de la CDESI s'est tenue au Conseil Général du Gers.

La Commission des Sports de Pleine Nature du CDOS y a participé ainsi que plusieurs Comités Départementaux.

Des projets portés par des Comités Départementaux et Clubs ont été présentés et les dossiers parfois complexes devraient donner le jour à de belles réalisations pour le sport gersois.

Le 14 juin, la 4^{ème} Journée des Sports de Nature organisée par le Conseil Départemental du Gers avec la collaboration du CDOS représenté par les Comités Départementaux se déroulera sur la base nautique de l'Isle Jourdain élargie, le lundi pour les scolaires.

Le 25 mars 2015, le groupe Auscitain de Spéléologie et le Comité Départemental de Spéléologie du Gers ont présenté avec la municipalité de Bazian et les archéologues gersois les explorations réalisées en 2014 dans le Gers.

Le groupe a battu le record de développement de la plus grande grotte gersoise et découvert de nouvelles cavités de grandes tailles et richement concrétionnées ce qui enrichit le patrimoine gersois de sites naturels remarquables.

La diversité des activités est sûrement une richesse du sport gersois et de belles réalisations sportives en Sport de Nature prouvent le dynamisme des pratiquants.

Commission Féminine

« Réseaulument Egalité »

Le CDOS a signé le 23 octobre 2008 une Charte pour une meilleure égalité hommes/femmes, à la Préfecture du Gers en présence de Monsieur le Préfet et de Madame Nicole PASCOLINI chargée de Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

Dans cette même démarche, un guide pratique 2015 pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations a été publié par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (A consulter dans son intégralité sur le site du CDOS).

Il a pour objectif de fournir aux acteurs associatifs un référentiel de diagnostic et des éléments opérationnels pour améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Aussi, on y apprend que les femmes ne représentent que 37 % des licenciés des fédérations sportives et 36 % des sportifs de haut niveau.

- 10,5 % de femmes directrices de CREPS –
- 21% occupent des postes d'inspection, de professeur-e, et de conseiller-e
- 12,5% (14 femmes sur 115) sont Présidentes de Fédérations Sportives
- 14,61% sont femmes arbitres et juges de haut niveau.

Autre exemple dans les magasins de sport où 85 % des dirigeants sont des hommes, alors qu'à l'intérieur des boutiques, les femmes occupent des postes de caissières ou vendeuses.

En ce qui concerne les Jeux Olympiques, désormais, la quasi-totalité des disciplines sportives olympiques comportent des épreuves masculines et féminines. Cependant, il existe toujours de fortes disparités dans le nombre d'épreuves: les épreuves masculines sont plus nombreuses que les épreuves féminines. Cela a des répercussions sur le nombre de médailles distribuées (moins pour les femmes). La couverture médiatique est moindre pour les épreuves féminines. Par exemple, à l'occasion des championnats du monde de Judo en septembre 2010 remportés par Teddie RINER et Lucie DECOSSE, 606 articles de Presse contre 156 pour Lucie DECOSSE soit quatre fois moins...

Toutefois des raisons d'espérer existent et des progrès sont constatés.

Au regard du respect de la représentativité des femmes licenciées au sein des bureaux des Fédérations Sportives, 66 Fédérations respectent ces dispositions réglementaires, soit 61,1 % des Fédérations agréées.

Elles étaient 15 de moins en 2009 et représentaient 47,2 % des Fédérations agréées.

La part des femmes déclarant la pratique d'une activité sportive s'est accrue de 11 points en 10 ans (de 2000 à 2010) tandis que celle des hommes n'a augmenté que de 5 points (à champ constant, individus de moins de 75 ans).

Aussi, pour accentuer encore cette tendance et pour la quatrième année, le CDOS a souhaité développer l'implication des femmes dans la sphère du sport tant au plan de la pratique sportive qu'au niveau des dirigeants de clubs.

Nous vous présentons sous forme d'affichettes les manifestations spécifiques ouvertes à toutes, licenciées ou non.

HOCKEY SUR GAZON

SAMEDI 07 MARS 2015
HALLE DES SPORTS - L'ISLE JOURDAIN (32)

GASCOGNE

GIRLS HOCKEY DAY

INITIATION – DEMONSTRATION – MATCHS

13H
16H

GRATUIT

UNE MANIFESTATION DU
COMITE DEPARTEMENTAL DU GERS
DE HOCKEY SUR GAZON

Contacts et Informations :
06 266 266 23

ARTS MARTIAUX

LE COMITE JUDO GERS ORGANISE A

FLEURANCE
DIMANCHE 15 MARS

DE 10h00 à 16h00 à l'Espace Culturel et Sportif
(Près du Stade)

LA JOURNEE FEMMINE DES ARTS MARTIAUX

*Avec la participation exceptionnelle
d'Angélique DIAZ*

Championne du Monde de Judo Vétéran - 52 kg (2014 - Malaga)

Entrainement de masse avec Angélique Diaz
Initiations - démonstrations de différents Arts Martiaux - Animations

Entrée Libre du Public

Accueil sur le tapis de toutes les Filles licenciées ou non licenciées
et des garçons, dans les gradins, pour les encourager !!

AVIATION

L'Aviation au féminin

Journée Nationale du sport au féminin

Du rêve à la passion

Vous avez envie de pratiquer un sport de nature ?

Avion, planeur, ULM
Faites-vous plaisir !

**Venez vous initier au pilotage
c'est facile !**

Vols d'initiation gratuits pour les féminines de 16 à 50 ans

**Dimanche 15 mars 2015
de 10h à 17h**

Avec l'Aéro-Club du Bas Armagnac
Sur l'Aérodrome de Nogaro
Tél : 05 62 08 80 82

Découvrez la liberté du ciel et les métiers d'avenir

Comité Départemental
Olympique et sportif du
Gers
CDOS GERS

AEROMODELISME

FFAM

Comité départemental
d'aéromodélisme du Gers
(CDAM 32)

Les 8 clubs d'aéromodélisme du Gers organisent en Avril une

" Journée des Elles "

QUAND ? :
le samedi 18 avril 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Programme:
Pour toutes les féminines qui se présenteront :

- Présentation de modèles , en statique et en vol
- Pilotage sur simulateur
- Si la météo le permet, pilotage d'un modèle « école » en double commande (se munir d'une casquette et de lunettes)

Où ? Pour trouver les terrains :

- Sur internet taper « ffam »
- cliquer sur « pratiquer l'aéromodélisme » puis « trouver un club près de chez vous » et du Gers le plus près de votre domicile

L'aéromodélisme n'est pas réservé aux hommes !!!
Venez nombreuses et découvrez un loisir passionnant !!!

CANOË KAYAK

CONDOM Gers . KAYNOË Et le club de KAYAK . CONDOM

Randonnée Nautique
18 km en journée
d'Avril à Novembre
9 km en Soirée
avec votre panier Pèlerin

site web: gers.kaynoe info & réservation
contact: val.05.62.28.12.54@gmail.com

le 31 Mai 2015
Une journée sur l'eau à Condom

Le sports au Féminin
La fête des Mères

est sur l'eau

Rdv: 9h30 au Parc de Loisirs * GAUGE * accès par la D950
Matin: Rallye Ludique Mid: pique-nique perso
Option: Panier pique-nique Gascon à 15€ (sur réservation)
Après midi: Animation nautique sur le bassin de Slalom + initiation au polo

Sur réservation au 05.62.28.12.54 (disponibilité: 18 personnes)
Tarif: OFFERT au navigatrice // 30€ au navigateur
OFFERT au navigateur enfant à partir de 8 ans > 15 ans

Commission Sport Santé

Formation Secourisme PSC1

La Commission Médicale du CDOS propose cette année encore des stages de formation pour l'obtention du PSC1 ou recyclages réservés aux licenciés déjà titulaires du BNS, BNPS ou AFPS. Le soutien financier de la DDCSPP service « Jeunesse, Sports » permet de réduire le coût de l'inscription à 30 €/stagiaire pour le PSC1 (7 h de formation) et 15 €/stagiaire (3h30 de formation) pour un recyclage.

Trois sessions PSC1 ont été organisées pour l'instant.
Le 31 janvier à Auch où 16 personnes ont obtenu l'attestation aux premiers secours.
Le 28 mars à Auch également où 10 personnes ont suivi cette formation.
Le 30 mai à Auch avec 8 stagiaires présents.

Prévention Dopage :

Les jeunes athlètes engagés dans une pratique sportive intensive ressentent nécessairement certains effets sur leur organisme (fatigue, alimentation, stress...)
Le CDOS avec la DDCSPP service « Jeunesse, Sports » propose l'intervention de deux référents départementaux en matière de conduites dopantes chez les jeunes sportifs.
Une première session s'est tenue le 20 janvier 2015 au Collège et Lycée de St Christophe à Masseube.
Une deuxième séance de formation et d'information s'est tenue dans les locaux du FCAG le 3 février 2015 à destination de leur Centre de Formation.

Prêt matériel rappel :

La Commission Médicale du CDOS met à disposition des Comités et Clubs (sur simple demande) :

- Du matériel de test de terrain : Cardio Fréquence mètres individuels.
- Du matériel médical : Défibillateur laerdal semi automatique.

Plan Départemental Nutrition Sport Santé

L'objectif du plan est de promouvoir l'activité physique et une alimentation équilibrée vers des bienfaits sur la santé auprès de toute la population gersoise. Des projets de sensibilisation et d'animation sont mis en place auprès d'un public de 7 à 60 ans en partenariat avec le monde scolaire, sportif, associatif, entrepreneurial et les structures accueillant du public défavorisé ou touchant tout public.

Les perspectives pour cette année 2015 sont de développer les partenariats auprès du public de la Mission Locale et des jeunes pour que les clubs adaptent leur pratique et proposent des créneaux spécifiques par un accompagnement du CDOS. D'autres projets également mis en place avec le Conseil Départemental et d'adultes en difficultés sont également à l'ordre du jour.

Pour tous les autres projets qui commencent à se pérenniser et être autonomes, les prochaines investigations sont d'intégrer les clubs sportifs dans ces projets.

Tous ensemble pour faire de la prévention santé par l'activité physique ! N'hésitez pas à contacter le CDOS si en tant que club vous êtes intéressés par cette thématique.

Commission Sport et Handicap

Pour la commission Sport et Handicap, les Conseillers Techniques Fédéraux rattachés aux comités Sport Adapté et Handisport, proposent des sensibilisations au Handicap dans les établissements scolaires du Gers :

- Lycée Garros à Auch le 9 octobre 2014
- Lycée Lavacant à Auch le 1^{er} avril 2015
- établissements scolaires Condom du 11 au 13 mai 2015

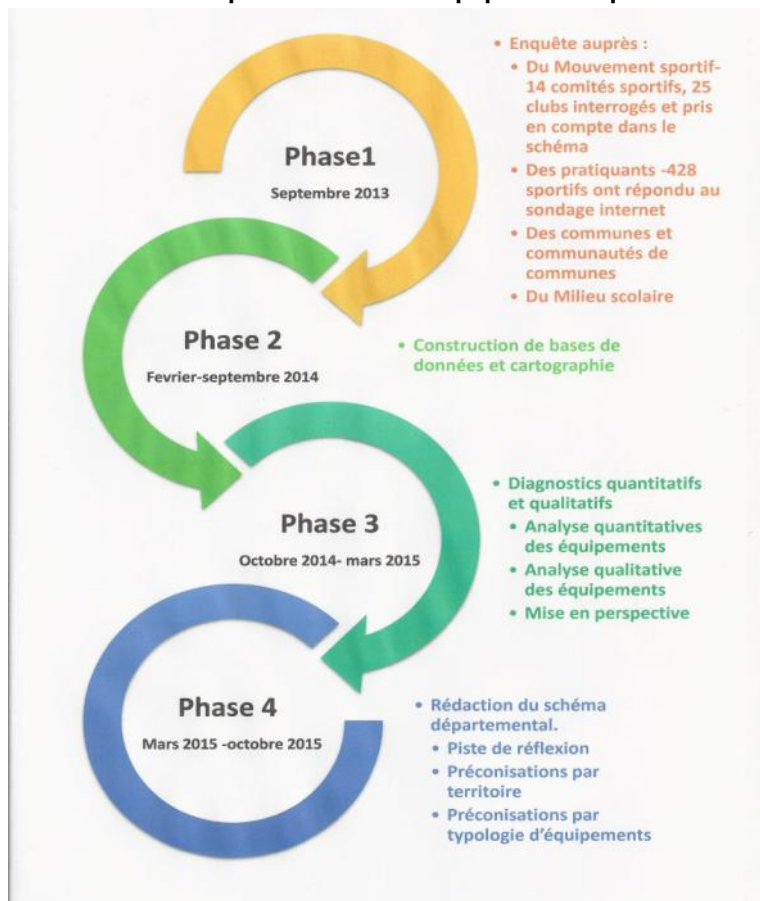
Suite à ces sensibilisations auront lieu des journées de découverte des différentes activités sportives menées par les personnes handicapées dans le département.

Notez bien ces dates, et n'hésitez pas à venir nous voir et nous solliciter :

- Journée Sport et Handicap au stade de Condom le jeudi 21 mai 2015
- Journée Handicapsports à Auch, sur la place de la Libération, le samedi 13 juin 2015

Par ailleurs, de nouveaux projets doivent voir le jour :

- projet avec des invalides militaires : stage de reconstruction de l'estime de soi
- projet de journée commune Sport Adapté et Handisport : tournoi de Boccia



LES REPRESENTATIONS ET MISSIONS

- 24/01 Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclisme à Auch
- 26/01/2015 Assemblée Générale du Comité Départemental de la Retraite Sportive (CODERS) à Auch
- 30/01 Remise des Médailles et Lettres de Félicitations de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement Associatif à Auch
- 31/01 Assemblée Générale du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports à Auch
- 31/01 5^{ème} CROSS Louis RAFFIN comptant pour le challenge départemental des Jeunes à Auch
- 04/02 Assemblée Générale du Comité Départemental de l'Etude et Sports Sous Marins à Auch
- 7/8/02 Championnat de Ligue de Tir à l'Arc en Salle par l'Arc Auscitain à Auch
- 23/02 Assemblée Générale du Comité Départemental du Sport Adapté à Auch
- 27/02 Assemblées Générales du Comité National des Quilles au Maillet et le Comité Départemental des Sports de Quilles à Barcelonne du Gers
- 28/02 Soirée des partenaires avec Auch Basket Club avec ABC2/Séméac Olympique en R1 et ABC /SP Cugnaux en N3
- 08/03 Finale du Challenge Départemental de CSO inter-clubs par le Comité Départemental d'Equitation à Preignan
- 09/03 Assemblée Générale du Comité Départemental d'Equitation à Vic Fezensac
- 13/03 Assemblée Générale de l'OIS à Endoufielle
- 20/03 26^{ème} Challenge du Meilleur Dirigeant pour les bénévoles par le District du Gers de Football
- 22/03 28^{ème} édition des 10 km et semi marathon Seissan-Auch par l'Athlétic Club Auscitain
- 23/03 Assemblée Générale du Comité Départemental UFOLEP à Auch
- 25/03 Assemblée Générale Ordinaire du CROS Midi-Pyrénées
- 25/03 Assemblée Générale du Comté Départemental USEP à Biran
- 06/04 Finales du Trophée Georges ESTEVE et du Trophée Poussin(e)s Basket-Ball à Valence/Baïse
- 10/04 Assemblée Générale de l'OMS d'Auch
- 10/04 Tournoi Interdépartemental de l'Armagnac (10 Comités Départementaux) par le CD Rugby 32
- 17/04 Assemblées Générales du CDSMR et Foyers Rural du Gers à Gondrin
- 25/04 Tournoi de l'Armagnac avec les sélections départementales – 13 ans de 5 départements du Grand Sud par le C.D de Rugby
- 28/04 Journée Départementale « Portes Ouvertes » par le CODERS à Pessan
- 29/04 Journée District Athlétisme UNSS à Auch
- 29/04 Assemblée Générale de la Fédération du Gers de la Ligue de l'Enseignement à Auch
- 01/05 47^{ème} Tournoi Régional du Mini-Basket à Auch
- 06/05 Finales UNSS Athlétisme à Auch
- 21/06 52^{ème} édition du « Challenge d'Artagnan » par le Cercle d'Escrime et de Pentathlon Moderne Gascon

LES CONSULTATIONS PARTENARIALES ET DE COORDINATION

19/01/2015 Trophées des Sports Midi-Pyrénées avec le Conseil Régional M/P et le CROS M/P à Tournefeuille
23/01 Célébration de la nouvelle année par l'OMS d'Auch
05/02 Comité de Pilotage du Plan Départemental « Sport Santé Nutrition » dans le Gers avec le Conseil Général et La DDCSPP à Auch
06/02 Bilan CNDS 2014 et lancement de la campagne 2015 avec la DDCSPP à Auch
05/03 Note d'Orientation Régionale Midi-Pyrénées du CNDS à Toulouse
12/03 Réunion de réflexion et de programmation sur les besoins du département en matière de Sport et de Jeunesse
28/29/03 36^{ème} édition du Tournoi National Séniors par le Club Auscitain de Badminton à Auch
31/03 Assemblée Générale Extraordinaire du Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises (GEAG)
23/04 Coordination des dispositifs et modes de pratiques d'activités physiques pour les personnes âgées dans le Gers avec la Retraite Sportive, l'UFOLEP, l'EPGV, effORMIP, les Foyers Ruraux
06/05 Diagnostic Départemental « Jeunesse et Sports » à la DDCSPP
19/05 réunion de concertation CNDS 2015 au CROS M/P

A L'HONNEUR

Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif :

Promotion du 1^{er} Janvier 2015

Monsieur le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a attribué :

Médaille d'Or

Béatrice BARRIERE
Jean Jacques MORLAN
Michel RANCE

Médaille d'Argent

Marie Thérèse BETRACQ

Monsieur le Préfet a attribué la médaille :

Médaille de Bronze

Régine PIZZATO – Jean-Franco TECHER – Jacqueline MANZI née BERTOLINI – Paul DELUC
Ingrid HENTGES – Anne Marie BARAILHE née LAGARDE – Francis DESBARATS – Monique DAYDE
née DANFLOUS - Johannes BOGERS – Laurent VIALLEX.

Monsieur le Préfet a attribué

La Lettre de Félicitations :

Laura COSTE – Océane BRUMEAU – Issa SOUMARRE – Yanis THRINIUS – Laurie BAUMES.

Le Comité Olympique et Sportif du Gers adresse ses plus vives félicitations à tous ces lauréats.



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU GERS

Maison du Sport - 36, rue des Canaris, 32000 AUCH
Tél. 05.62.05.13.81 - Fax : 05.62.05.56.74

ouvert du lundi au vendredi de 8 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00

E-mail : gERS@franceolympique.com -

La Lettre du CDOS 32 est rédigée par Daniel ROLAND - Julien PELLICER - Michel DUBOURDIEU - Eric VICAN